Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio

araldico svizzero: Archivum heraldicum

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 109 (1995)

Heft: 1

Artikel: Procès-verbal de la 103e Assemblée générale, le 4 juin 1994, au

Musée d'Art et d'Histoire de Genève

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-745804

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Procès-verbal de la 103^e Assemblée générale, le 4 juin 1994, au Musée d'Art et d'Histoire de Genève

Présidence: M. Gregor Brunner, président. Présents: 39 membres et 22 invités.

Excusés: 13 membres.

Ouverture de séance à 14 h. 50: le président salue l'assemblée, ainsi que M. Peter Mäder, de Küsnacht (ZH), président de la Société suisse de vexillologie, et tout particulièrement l'organisateur de la présente Assemblée générale, M. Bernard Boulens, qui adresse un mot de bienvenue aux participants et remet un présent à chacun au nom de la Guilde héraldique de Genève, qu'il préside.

Scrutateurs: MM. François J. Rappard et Bernard Boulens.

1. Procès-verbal de la 102° Assemblée générale, le 5 juin 1993, à la Salle du Grand Conseil de l'Ancien hôtel de ville (*Rathausbogen*) de Schaffhouse

La lecture n'en est pas donnée, vu sa publication dans *AHS*, 1994-I, p. 85. Il n'appelle aucune remarque et il est accepté.

2. Rapport présidentiel pour l'année 1993

La lecture n'en est pas donnée, vu sa publication dans *AHS*, 1994-I, pp. 79–84.

Le président rappelle toutefois les noms des 11 membres décédés en 1993 et il demande à l'assemblée de se lever en leur honneur.

Le rapport présidentiel est accepté.

3. Table des matières des AHS à partir de 1977 (t. 5)

Mme Sabine Sille s'est engagée à accomplir ce travail dans les cinq années à venir. Aux remerciements du président fait écho l'acclamation de l'Assemblée. Le devis de l'imprimerie Lüdin, établi pour la publication de cet index, se monte à CHF 26 000.- pour 1000 exemplaires. M. Rappard demande la parole à ce sujet, trouvant la somme très élevée, de même que le coût des AHS en général. Il remet au président un exemplaire de son Heraldica Helvetica, Armorial Général Suisse, dont il cite la modicité en exemple (CHF 150 000.-). Le rédacteur en chef des AHS, M. Günter Mattern, donne des explications sur les frais, effectivement élevés, des AHS: les «tapuscrits» des auteurs sont souvent sujet à corrections des mêmes auteurs, rarement livrés sous forme de disquettes simplifiant la saisie par l'imprimerie. Sous réserve du prix, le président aimerait soumettre au vote de l'Assemblée l'acceptation de la publication de cette Table des matières. M. le prof. Bretscher conteste l'absence de décision sur le prix. Mais en fait le comité, d'après le président, a toute compétence pour disposer du fonds des publications,

tel qu'approuvé avec le budget, et peut se contenter de faire voter le principe. M. le prof. André de Mandach propose le renvoi de la votation à l'année prochaine, du moment que le projet court sur cinq ans. M. le prof. Bretscher insiste pour que Mme Sille puisse travailler en état sûre d'être publiée, c'est-à-dire avec l'aval de l'Assemblée à ce sujet. M. le prof. de Mandach retire sa motion. M. Boulens appuie le projet, indépendamment de toute condition matérielle, accordant sa confiance au comité pour la gestion de l'affaire. Le président propose de soutenir la marche à suivre préconisée par M. Bretscher, basée sur le budget: le travail commence, l'offre financière suivra. Cette proposition est approuvée à l'unanimité. M. Rappard ajoute un vœu: la réédition du Tome épuisé (n° 2, années 1912–1931) de la Table des matières. Un devis sera demandé pour cette réimpression.

4. Election de deux nouveaux membres du comité

La succession du regretté Gastone Cambin, pour la rédaction de langue italienne, assumée jusqu'ici par Mme Kummer, qui en est vivement remerciée et chaleureusement applaudie, sera reprise par M. Carlo Maspoli, de Lugano, proposé comme rédacteur de langue italienne. Il s'est fait connaître comme éditeur d'un remarquable armorial comasque du XV° siècle (voir AHS, 1994-I, p. 76). Son entrée au comité est approuvée par acclamation de l'Assemblée.

Mme Sabine Sille, docteur en histoire de l'art et restauratrice de textiles anciens, vient d'être citée comme auteur de la prochaine Table des matières des *AHS*. Elle est proposée aussi comme nouveau membre du comité de la SSH, ce que l'Assemblée salue par acclamation. C'est avec plaisir que le comité accueille une deuxième dame, pour la première fois, vraisemblablement, dans l'histoire de la SSH. L'occasion se présente d'ailleurs de saluer Mme Leonarda von Planta, ancien membre féminin du comité.

Comptes et rapport des contrêleurs de comptes

a) Les comptes sont publiés dans AHS 1994-I, pp. 86–87, avec des explications dans le rapport présidentiel, pp. 81–82 et 84.

b) Le rapport des vérificateurs de comptes, également publié dans AHS 1994-I, p. 87, est lu par le président, en l'absence des réviseurs.

Le président remarque que la SSH ne procède à aucune augmentation de sa fortune en cas de bénéfice, mais verse celui-ci dans le fonds de publication.

- c) Les comptes et le rapport sont approuvés à l'unanimité. Décharge est donnée au trésorier, avec remerciements.
- d) Le budget pour 1995, sans augmentation du montant des cotisations, est accepté à l'unanimité. Acclamation à l'adresse du trésorier.

6. Divers

a) Offre d'achat de l'ouvrage de notre regretté président, Louis Mühlemann: Armoiries et drapeaux de la Suisse, revisé par MM. Mattern et Maeder, en 1991, au prix exceptionnel de CHF 18.—, éditions française et allemande (voir AHS 1994-I, p. 96).

b) Un article, dans la Neue Zürcher Zeitung, N° 20, du 25 janvier 1994, p. 21, par M. Senn, du Musée National Suisse de Zurich, donne un compterendu élogieux de notre publication jubilaire.

c) Aucune question n'émanant de l'Assemblée, M. Eugène-Louis Dumont, de Genève, membre de la SSH depuis 1955, auteur de l'Armorial genevois, prend la parole pour déplorer le manque de contacts entre héraldistes genevois des diverses «générations». Il aurait souhaité un mot rappelant les travaux héraldiques antérieurs, pour sortir l'Assemblée de sa «froideur». Le président réplique qu'il avait réservé une évocation dans ce sens pour le banquet du soir, et

qu'avec les meilleures intentions du monde, M. Dumont lui a coupé l'herbe sous les pieds.

7. Lieu et date de la 104° Assemblée générale

Proposition du comité: Sursee et Beromünster, les 17 et 18 juin 1995. (N.B. Depuis lors, il a fallu reporter cette manifestation aux 1^{et} et 2 juillet.) Organisation: M. Josef M. Galliker, membre d'honneur et ancien président de la SSH. A ce jour, la SSH s'est rendue à quatre reprises dans le Canton de Lucerne: 1900, 1921, 1953 et 1970. L'Assemblée ratifie ce choix par applaudissements.

La séance est levée à 15 h. 40.

M. José Godoy, conservateur au Musée d'Art et d'Histoire de Genève, venu spécialement de Paris pour la SSH, guide ensuite l'assemblée dans la salle des drapeaux du Musée.

Le rédacteur du procès-verbal: Gaëtan Cassina

Rechnung für das Jahr 1994

BILANZ PER 31. DEZEMBER 1994

Aktiven		Fr.	1993 Fr.	Veränderung Fr.
Verwaltungs- und Privat-Bank Vaduz, Depositenkonto		53 786.—	31 789.—	21 997.—
Debitoren (Ausstehende Mitgliederbeiträge und Rechnung Bibliothek) Bibliothek Freiburg im Ue.		1 855.— 1.—	2 242.30 1.—	-387.30 1.—
Total Aktiven		55 642.—	34 032.30	21 609.70
				_
Passiven				
Kreditoren				
Vorauszahlungen und offene Rechnungen	644.20			
Druckerei Lüdin AG (Druck SAH 1994-II) Fonds Publikationen	26 245.75	26 889.95	25 517.—	1 372.95
Stand per 1. Januar 1994	8 000.—			
./. Übertrag auf Rückstellung Registerband	8 000.—	0.—	8 000.—	-8 000.—
Rückstellung Registerband	0 000.	0.	0 000.	0 000.
Ertrag aus Fonds Publikationen	8 000.—			
+ Zuweisung 1994	20 000.—	28 000.—	0.—	28 000.—
Kapital				
Stand per 1. Januar 1994	515.30			
+ Gewinn 1994	236.75	752.05	515.30	236.75
Total Passiven		55 642.—	34 032.30	21 609.70

Meilen und Vaduz, den 27. Januar 1995

Der Präsident: Gregor Brunner

Der Quästor: *Hans Rüegg*